

*Examen de la Guinée Équatoriale*

25

Intervention du Cabo Verde

M. BARRIOS

par l'Ambassadeur José Luis Monteiro, Représentant permanent

Merci, Monsieur le Président,

Nous remercions la distinguée délégation de la Guinée Équatoriale pour la présentation de son rapport national.

La Guinée Équatoriale fait des efforts significatifs, notamment sur le plan budgétaire, en vue de réaliser des progrès dans la satisfaction des droits humains d'ordre socioéconomique, en particulier en matière d'éducation, d'approvisionnement en eau et assainissement et en électricité des populations urbaines et rurales, de la santé et du logement social. Ces efforts sont à saluer et le Gouvernement est encouragé à les poursuivre et éteindre de manière soutenue.

Notons d'autre part la création d'une Commission nationale des Droits humains que le Gouvernement prévoit de faire évoluer afin qu'elle puisse s'aligner sur les principes de Paris.

Cabo Verde souhaite adresser aux autorités équato-guinéennes les 2 recommandations suivantes :

1. Accélérer le processus d'adhésion et ratifier ensuite la convention internationale contre les disparitions forcées et la convention internationale pour la protection des travailleurs migrants ;
2. Revoir les codes pénal et de procédure pénale en vue de les aligner sur les standards internationaux, et améliorer les conditions de détention en garde à vue et carcérales dans tous ses aspects.

Nous augurons à la Guinée Équatoriale des succès dans l'amélioration de la protection et promotion des droits humains dans le pays.

Merci, Monsieur le Président